

[www.education.gouv.fr/stateval](http://www.education.gouv.fr/stateval)

**Début 2003, les lycéens et les apprentis ayant terminé leur formation initiale sept mois auparavant subissent de façon marquée la poursuite de la dégradation de la conjoncture économique.**

**En effet, les premiers voient leur taux d'emploi passer de 70 % à 58 %, et les seconds de 76 % à 69 %.**

**Le recul de l'emploi aidé est important pour les anciens lycéens du fait, notamment, de la baisse du nombre de contrats de qualification.**

**Les sortants de niveau V et moins dans les formations à dominante production, qui sont surtout des garçons, sont les plus touchés par la montée du chômage.**

**Mais les sortants des filières tertiaires, majoritairement des filles, résistent mieux à la montée du chômage, même si leur insertion reste moins bonne que celle des autres filières.**

## Forte baisse de l'emploi des sortants de lycée et d'apprentissage

### Le taux d'emploi des lycéens chute de 12 points

Après une légère dégradation de l'emploi entre 2001 et 2002, l'insertion professionnelle des jeunes sortants de lycée est, en 2003, nettement plus défavorable qu'un an auparavant : 57,8 % de ces jeunes ont trouvé un emploi (aidé ou non aidé) au 1<sup>er</sup> février alors qu'ils étaient 69,8 % en 2002 (champ 2003 – voir l'encadré 1 p.6), soit une chute de 12 points.

En tant que nouveaux entrants sur le marché du travail, les jeunes sortant de formation initiale sont en effet plus particulièrement touchés par la dégradation du marché du travail observée à partir de 2001, qui accroît la sélectivité des embauches.

La chute du taux d'embauche des sortants, plus spectaculaire en 2003 qu'un an auparavant, s'explique par la progression des formes d'emploi précaires proposées sur le marché externe qui met en concurrence les nouveaux sortants avec ceux qui ont quitté le système éducatif un an avant mais qui n'ont toujours pas trouvé d'emploi stable. L'arrêt des inscriptions en contrat emplois-jeunes, fin 2002, a pu également contribuer à faire diminuer le taux d'emploi des sortants de formation initiale.

Cette chute de l'emploi des jeunes qui quittent le lycée pour se présenter sur le marché du travail a pour composante principale la baisse de 8 points du pourcentage de sor-

tants ayant trouvé un emploi dit non aidé. Tous les types de contrats de travail (CDI, CDD, intérim) sont concernés, mais c'est le taux d'emploi en CDD qui diminue le plus fortement, passant de 19,9 % à 15,6 % (tableau 1).

À cette baisse de la proportion de jeunes sortants en emploi non aidé s'ajoute une diminution de 4 points du pourcentage de ceux qui ont trouvé un emploi aidé due essentiellement au recul des contrats de qualification.

La structure des sortants (tableau 1 et encadré 1, p.6), qui comprend davantage de jeunes moins diplômés en 2003 qu'en 2002, n'explique pour sa part qu'un peu moins de 1 point cette chute du taux d'emploi.

Dès lors, la part des sortants se déclarant au chômage passe de 22 % à 31 %. On note aussi une légère progression de la proportion de personnes en stage de formation (de 3,1 % à 5,7 %).

### Le recul de l'emploi touche plus fortement les moins diplômés...

Les taux d'emploi des non-diplômés et des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP chutent de plus de 13 points ; ils sont, respectivement, de 27,5 % pour les premiers et 55,4 % pour les seconds en février 2003, contre respectivement 40,8 % et 68,1 % un an auparavant. Les taux d'emploi des titulaires d'un bac professionnel ou d'un BTS diminuent, eux, de

Tableau 1 – Évolution de la situation des sortants de lycée par diplôme (en %)																
Diplômes	En emploi	Emploi non aidé					Emploi aidé					Stage	Chômage	Inactifs	Répartition des sortants	
		CDI	CDD	Intérim	Autres	Total	CQ	CA	CEJ	Autres	Total					
2003																
Aucun	27,5	9,0	6,1	4,8	2,6	22,5	2,5	0,3	1,4	0,8	5,0	13,3	49,3	10,0	9,5	
BEPC, CFG	38,8	12,4	8,7	4,9	5,2	31,2	4,9	0,1	1,9	0,7	7,6	11,8	38,4	11,0	12,3	
BEP ou CAP	55,4	18,3	14,3	8,4	4,3	45,3	7,6	0,2	1,4	0,8	10,0	5,5	33,4	5,7	31,3	
BT	66,3	21,9	20,7	7,2	4,9	54,7	9,0	0,4	0,8	1,5	11,7	3,6	26,9	3,1	1,1	
Bac techno	71,1	19,6	16,0	7,8	5,6	49,0	19,9	0,3	1,5	0,4	22,1	3,7	20,5	4,8	8,9	
Bac pro	67,9	23,4	18,6	11,1	2,8	55,9	10,2	0,5	1,0	0,3	12,0	2,2	27,0	3,0	19,4	
Bac général	68,9	26,6	18,9	4,2	5,3	55,0	11,0	0,2	2,5	0,1	13,9	5,6	20,6	4,8	1,0	
BTS	73,8	30,5	24,3	9,9	2,3	66,9	4,3	0,5	2,0	0,1	6,9	2,2	21,7	2,3	16,5	
<b>Total (1)</b>	<b>57,8</b>	<b>19,9</b>	<b>15,6</b>	<b>8,3</b>	<b>3,8</b>	<b>47,6</b>	<b>7,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>	<b>10,2</b>	<b>5,7</b>	<b>31,0</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	
2002																
Aucun	40,8	11,4	9,6	6,3	3,3	30,6	6,7	0,2	1,5	1,9	10,2	8,1	40,6	10,5	8,1	
BEPC, CFG	53,7	13,5	11,7	6,8	6,4	38,3	11,2	0,3	2,1	1,8	15,4	6,6	28,9	10,8	11,4	
BEP ou CAP	68,1	19,2	18,6	9,0	5,4	52,1	12,8	0,6	1,3	1,3	16,0	3,0	24,0	4,9	32,4	
BT	77,9	24,7	25,6	8,7	1,6	60,6	15,2	0,3	1,5	0,3	17,3	4,1	13,7	4,3	0,5	
Bac techno	78,3	20,2	18,4	8,9	7,1	54,6	20,4	0,5	2,2	0,7	23,7	2,3	15,1	4,3	8,6	
Bac pro	77,5	25,0	23,9	11,9	2,9	63,8	11,1	0,6	1,6	0,4	13,7	1,3	18,4	2,8	20,6	
Bac général	81,2	26,3	21,1	6,4	5,5	59,4	15,9	0,7	4,7	0,5	21,8	1,2	11,8	5,8	1,3	
BTS	83,0	33,3	28,3	11,8	2,2	75,6	4,6	0,7	2,0	0,1	7,4	1,4	13,7	1,9	17,0	
<b>Total (1)</b>	<b>69,8</b>	<b>21,7</b>	<b>19,9</b>	<b>9,6</b>	<b>4,4</b>	<b>55,5</b>	<b>11,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>14,3</b>	<b>3,1</b>	<b>22,0</b>	<b>5,1</b>	<b>100,0</b>	

Lecture : en 2003, parmi les 31,3 % de sortants diplômés de CAP ou BEP, 55,4 % sont en emploi (dont 45,3 % en emploi non aidé).

(1) Champ (tableaux 1 à 3) : France métro + DOM, hors non-réponses et diplômes de niveau II.

10 points, pour atteindre respectivement 67,9 % et 73,8 % en février 2003.

Cette différence dans l'impact de la dégradation du marché du travail sur le taux d'emploi des sortants selon leur niveau de formation s'explique avant tout par le recul des emplois aidés, notamment des contrats de qualification. Ces derniers représentaient, en effet, en 2002, entre 16 % et 20 % des emplois occupés par les sortants de niveaux V et VI, contre 14 % des emplois occupés par les détenteurs d'un BTS. Or, alors que la proportion des sortants titulaires au plus d'un diplôme de niveau V ayant trouvé un contrat de qualification diminue de plus de 4 points en un an, pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV ou III, la diminution de la part de ceux en contrat de qualification est de moins de 1 point. On assiste donc pour les plus faiblement diplômés non seulement à une régression plus forte de l'emploi, mais aussi à une diminution de la part de l'emploi aidé.

L'écart entre taux d'emploi selon le niveau de diplôme ne s'accroît pas significativement entre les détenteurs d'un CAP ou d'un BEP et les détenteurs d'un BTS, ni entre ces derniers et les non-diplômés. Ainsi, comme en 2002, un détenteur de BTS a environ 7 fois

plus de chances d'être en emploi qu'un sortant démuné de diplôme, et 2,3 fois plus de chances qu'un titulaire d'un BEP ou d'un CAP.

### ... des formations à dominante « production »

Globalement, en février 2003, le taux d'emploi des jeunes ayant quitté le système éducatif sept mois avant régresse presque de la même façon pour les sortants de formation à dominante production et à dominante services (- 12,6 et - 11,6 points respectivement). Mais l'évolution n'est pas la même selon le niveau de formation atteint. Parmi ceux qui ont au plus un diplôme de niveau V, les sortants d'une spécialité orientée vers la production voient leur taux d'insertion diminuer de 2 à 3 points de plus que les sortants des formations orientées vers les services. Ces taux restent toutefois favorables aux sortants d'une filière production.

Pour les détenteurs d'un baccalauréat professionnel ou d'un BTS, la réduction du taux d'emploi est équivalente pour les deux grands secteurs de formation. Mais alors que les titulaires d'un baccalauréat profes-

sionnel formés dans une spécialité de la production ont légèrement plus de chances de trouver un emploi que ceux formés dans une spécialité des services, la situation est inversée pour les titulaires de BTS.

Quel que soit le niveau de formation atteint, le taux d'emploi aidé des formations de la production diminue plus vite que celui des sortants ayant suivi une formation orientée vers les services, et la part de l'emploi aidé dans l'emploi des jeunes ayant suivi une formation orientée vers la production, qui était déjà inférieure à celle des sortants des formations de services (16,5 % contre 22,3 % en 2002), devient encore plus faible (12,3 % contre 21,2 % en 2003).

### Resserrement de l'écart des taux d'emploi entre filles et garçons...

L'écart des taux d'insertion dans l'emploi en faveur des garçons, qui était de 6,3 points en 2002, n'est plus que de 3,7 points en 2003 : les garçons voient leur taux d'emploi passer de 73,7 % à 59,7 %, alors que pour les filles il passe de 67,3 % à 56,0 %. On peut voir à l'effet du diplôme, les filles sortant plus diplômées que les garçons. L'écart se réduit aussi quel que soit le diplôme : les filles sont plus nombreuses dans les filières de service, filières qui, on l'a vu, résistent mieux à la dégradation du marché de l'emploi. Ainsi, le caractère sexué de l'orientation dans les spécialités de l'enseignement professionnel, qui a longtemps pénalisé les filles en termes d'insertion, leur permet en 2003 de mieux résister à une conjoncture déprimée.

Tableau 2 – Évolution des taux d'emploi des sortants de lycée par diplôme et par secteur de formation

Diplômes	Production					Services				
	En emploi		dont non aidé		Répartition	En emploi		dont non aidé		Répartition
	2002	2003	2002	2003	2003	2002	2003	2002	2003	2003
Aucun	42,1	28,3	32,2	24,0	11,7	37,7	26,0	27,9	20,7	7,9
BEPC, CFG	54,9	38,5	42,1	31,3	9,5	50,8	38,1	37,2	31,0	10,1
BEP ou CAP	73,1	58,7	57,1	50,2	35,4	64,2	52,8	48,3	41,5	30,2
BT	77,8	73,4	62,6	60,7	1,4	79,6	60,0	58,0	49,5	0,9
Bac techno.	77,8	69,5	63,9	59,2	6,0	78,6	71,8	51,1	45,5	11,3
Bac pro.	83,4	75,3	74,1	68,3	19,6	73,9	63,0	57,5	47,9	20,4
Bac général	86,0	65,9	65,9	57,7	0,5	80,9	69,9	58,0	54,6	1,4
BTS	82,1	72,4	76,5	66,7	15,8	83,5	74,6	75,0	67,0	17,9
<b>Total</b>	<b>72,1</b>	<b>59,5</b>	<b>60,2</b>	<b>52,2</b>	<b>100,0</b>	<b>69,3</b>	<b>57,6</b>	<b>53,8</b>	<b>45,4</b>	<b>100,0</b>

Tableau 3 – Évolution des taux d'emploi des sortants de lycée selon le diplôme et le sexe										
Diplômes	Garçons					Filles				
	En emploi		dont emploi non aidé		Répartition 2003	En emploi		dont emploi non aidé		Répartition 2003
	2002	2003	2002	2003		2002	2003	2002	2003	
Aucun	43,0	29,3	33,3	24,6	12,0	34,7	24,5	24,6	19,1	7,0
BEPC, CFG	59,3	43,9	45,7	36,3	12,7	43,6	33,7	31,0	25,9	11,9
BEP ou CAP	74,7	59,4	57,4	50,4	32,4	61,6	51,2	46,9	40,2	30,3
BT	76,3	69,8	59,0	61,4	1,1	80,5	63,2	63,1	48,4	1,1
Bac techno.	80,0	70,8	62,1	53,9	8,3	77,0	71,3	48,1	44,9	9,5
Bac pro.	84,2	74,9	73,2	66,6	17,6	72,6	62,3	56,8	47,5	21,1
Bac général	81,3	64,6	60,5	56,4	0,6	81,7	70,7	58,5	54,5	1,4
BTS	83,5	73,2	76,6	67,1	15,3	82,6	74,3	74,6	66,8	17,6
<b>Total</b>	<b>73,7</b>	<b>59,7</b>	<b>60,4</b>	<b>51,3</b>	<b>100,0</b>	<b>67,3</b>	<b>56,0</b>	<b>52,5</b>	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>

Les écarts les plus importants concernaient, en 2002, les diplômés du brevet des collèges et de BEP ou CAP. Ils se réduisent nettement en 2003, car on observe une chute des taux d'insertion beaucoup plus importante chez les garçons que chez les filles à ces niveaux de diplôme. Les garçons sont en effet plus nombreux à suivre des formations orientées vers la « production », pour lesquelles le taux d'insertion dans l'emploi non aidé diminue plus fortement à ce niveau.

En 2003, pour les titulaires d'un bac professionnel l'écart selon les sexes dans le taux d'emploi est le plus important. Mais les garçons ont 1,8 fois plus de chances de trouver un emploi en 2003, alors qu'ils en avaient 2 fois plus en 2002. Les détentrices d'un BTS et d'un bac technologique trouvent un peu plus facilement en 2003 un emploi que leurs homologues masculins, contrairement à l'an passé. Cependant, cette année encore, les filles trouvent moins facilement un emploi que les garçons malgré un niveau de formation plus élevé et un taux d'emploi aidé supérieur quel que soit le niveau de diplôme.

### ... et entre académies

Les écarts entre académies dans les taux d'emploi non aidé se resserrent depuis 2002. Ainsi, certaines académies parmi les moins favorisées en 2002 (Lille, Amiens, Reims) voient ce taux baisser moins brutalement que les autres (en nombre de points). À l'inverse, certaines académies parmi celles qui avaient les meilleurs taux en 2002 (Grenoble, Lyon, Rennes, Strasbourg), d'autres qui étaient proches ou un peu au-dessus de la moyenne nationale (Caen, Bordeaux), ainsi que Rouen qui, pourtant, était déjà sous la moyenne nationale, accusent une chute plus marquée (cartes 1 et 2).

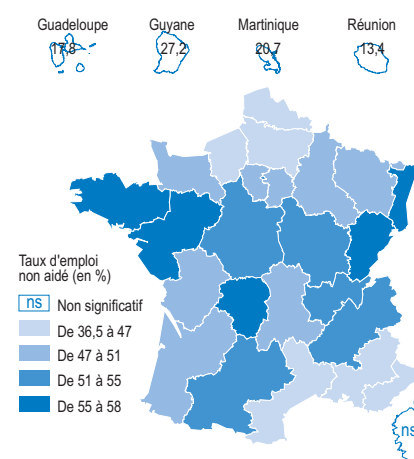
Ces résultats ne font que confirmer les conclusions d'une étude de l'INSEE qui montre que pendant les périodes de récession, la dispersion régionale des taux de chômage a ten-

dance à diminuer et que les zones où le taux de chômage est le plus faible réagissent les premières. Par exemple, en Rhône-Alpes, la hausse du chômage reprend dès le premier trimestre 2001, alors qu'elle ne reprend qu'au troisième trimestre pour l'ensemble de la France, et la diminution du taux d'emploi des sortants est parmi les plus fortes. Les taux d'insertion dans les DOM sont faibles et ont même tendance à diminuer depuis 2002. L'interprétation des résultats est toutefois délicate en raison de la faiblesse des effectifs.

### L'emploi des apprentis résiste mieux...

Face à la dégradation du marché du travail, les jeunes ayant suivi une formation en alternance semblent moins affectés. Le taux d'emploi (aidé et non aidé) des apprentis sortant du système éducatif passe de 75,9 à 69,2 % entre février 2002 et février 2003, marquant une chute presque deux fois moins importante que celle observée chez les lycéens. Toutes choses étant égales par ailleurs, les apprentis ont 1,6 fois plus de chances de trouver un emploi que les lycéens en 2003, contre 1,4 fois en 2002. Ceci

Carte 1 – Taux d'emploi non aidé des sortants de lycée début 2003



peut s'expliquer, au moins partiellement, par le fait qu'une grande partie des sortants restent dans l'entreprise où ils étaient apprentis et ne se présentent pas sur le marché du travail (voir l'encadré 2 p.6).

En effet, on constate que la proportion des jeunes apprentis recrutés en CDI – le plus souvent par leur entreprise d'accueil – reste relativement stable, alors que la part des apprentis occupant un emploi en CDD, sous contrat d'intérim ou en contrat de qualification diminue (d'un peu plus de 2 points). En outre, l'emploi aidé, moins fréquent en 2002 que pour les lycéens, rentre pour une moindre part dans la détérioration des taux d'emploi (tableau 4).

### ... mais on observe globalement les mêmes tendances que pour les lycéens

Comme pour les lycéens, l'impact de la conjoncture est plus fort pour les sortants faiblement diplômés, de sexe masculin et ayant suivi une formation à dominante production (ces trois caractéristiques n'étant pas indépendantes). Mais, cette année encore, les garçons, même faiblement diplômés, et les apprentis ayant suivi une formation orientée vers la production s'insèrent mieux que les filles et les sortants de formations orientées « services ».

Les sortants d'apprentissage non titulaires d'un diplôme de niveau V voient leur taux d'insertion chuter de plus de 9 points, pour atteindre à peine plus de 40 %. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP (46 % des sortants en 2003) ont vu leur taux d'insertion diminuer de 7 points mais sont plus de 70 % à trouver un emploi (aidé ou non aidé) alors que les

Carte 2 – Évolution du taux d'emploi non aidé des sortants de lycée entre début 2002 et début 2003 (en nombre de points)

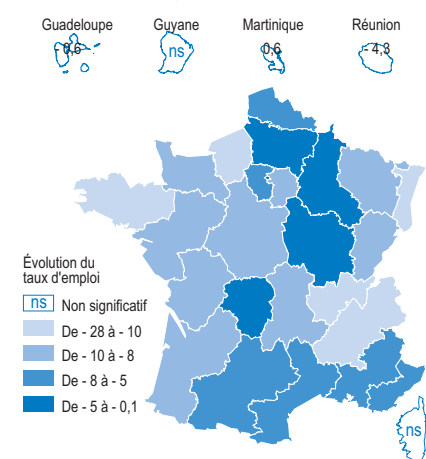


Tableau 4 – Évolution de la situation des sortants d'apprentissage par diplôme																
Diplômes	En emploi	Emploi non aidé						Emploi aidé					Chômage	Inactif	Stage	Répartition des sortants
		Total	CDI	CDD	Intérim	Autres	Total	CQ	CA	CEJ	Autres					
2003																
Aucun	40,4	35,7	18,9	9,3	5,5	2,0	4,7	1,9	0,3	1,8	0,7	45,4	5,8	8,4	11,9	
BEPC, CFG	43,5	37,5	19,2	9,9	6,3	2,0	6,0	2,2	0,2	2,4	1,1	42,4	5,3	8,7	7,7	
BEP-CAP	72,8	64,6	41,5	14,6	6,0	2,4	8,2	5,5	0,3	2,2	0,2	21,9	2,6	2,6	46,0	
BP	87,3	83,5	62,2	15,0	3,2	3,1	3,8	2,3	0,2	1,3	0,0	9,1	2,2	1,3	6,6	
BT	74,2	66,4	43,1	13,2	4,2	5,9	7,8	5,3	0,4	2,2	0,0	17,5	4,1	4,3	0,5	
Bac techno.	80,3	74,6	51,8	15,7	4,3	2,8	5,7	3,5	0,4	1,5	0,2	13,5	3,0	3,2	2,8	
Bac pro.	82,1	75,3	47,6	15,9	8,5	3,3	6,9	5,4	0,5	0,9	0,1	13,3	2,1	2,4	9,8	
Bac général	79,7	73,7	49,5	17,7	2,5	4,0	5,9	4,1	0,1	1,5	0,1	14,7	3,1	2,5	2,2	
BTS	82,8	78,7	50,0	19,2	6,3	3,2	4,1	2,6	0,5	1,0	0,0	13,2	1,9	2,1	8,9	
Niveaux I et II	73,2	71,7	48,5	17,1	4,4	1,6	1,5	0,9	0,3	0,3	0,0	23,4	2,0	1,4	3,8	
<b>Total</b>	<b>69,2</b>	<b>62,7</b>	<b>40,1</b>	<b>14,3</b>	<b>5,8</b>	<b>2,6</b>	<b>6,4</b>	<b>4,0</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>	<b>0,3</b>	<b>23,5</b>	<b>3,1</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>	
2002																
Aucun	49,8	42,8	18,3	13,1	8,8	2,7	7,0	4,1	0,3	1,0	1,6	37,8	6,6	5,7	13,1	
BEPC, CFG	53,1	46,68	20,8	14,0	8,8	3,1	6,4	3,8	0,3	0,9	1,3	33,7	7,3	5,9	7,9	
BEP-CAP	80,0	70,65	42,2	18,5	7,2	2,8	9,3	8,1	0,4	0,5	0,4	15,7	2,7	1,5	47,4	
BP	90,0	87,32	64,1	16,3	3,5	3,3	2,6	2,3	0,2	0,1	0,1	6,3	2,8	1,0	6,7	
BT	87,0	81,69	47,9	21,8	6,6	5,4	5,3	4,2	0,3	0,8	0,1	6,2	4,1	2,7	0,6	
Bac techno.	86,5	77,46	51,3	18,0	5,1	3,1	9,0	6,7	0,3	1,8	0,2	9,2	2,9	1,5	2,2	
Bac pro.	87,9	79,75	49,4	16,7	9,6	4,0	8,2	6,9	0,3	0,8	0,1	8,3	2,2	1,5	9,3	
Bac général	85,3	75,53	52,3	17,6	2,7	2,8	9,8	7,8	0,1	1,8	0,2	10,8	2,6	1,2	1,9	
BTS	87,3	82,52	53,7	19,4	6,3	3,2	4,8	3,0	0,5	1,2	0,1	9,6	2,0	1,0	7,8	
Niveaux I et II	80,2	78,19	61,2	12,2	3,0	1,9	2,0	0,7	0,2	0,7	0,4	15,6	3,1	0,7	2,9	
<b>Total (1)</b>	<b>75,9</b>	<b>68,2</b>	<b>41,0</b>	<b>17,0</b>	<b>7,2</b>	<b>3,0</b>	<b>7,8</b>	<b>6,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>18,1</b>	<b>3,5</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	

(1) Champ (tableaux 4 à 6) : sans Limoges ni le de France (absents en 2002), et sans la Guadeloupe ni la Guyane (absents en 2003).

Tableau 5 – Évolution des taux d'emploi des sortants d'apprentissage par diplôme et secteur de formation										
Diplômes	Production					Services				
	En emploi		dont non aidé		Répartition	En emploi		dont non aidé		Répartition
	2002	2003	2002	2003	2003	2002	2003	2002	2003	2003
Aucun	53,3	42,9	45,9	37,9	13,5	42,9	34,8	37,4	30,7	9,1
BEPC, CFG	56,8	46,7	50,1	39,8	8,0	47,6	37,7	42,3	33,3	7,0
BEP ou CAP	84,4	75,6	74,8	67,2	51,7	71,9	66,8	63,2	58,8	36,7
BP	92,4	87,9	89,2	83,0	5,8	88,1	86,4	86,1	84,2	7,9
BT	86,1	75,4	79,7	69,4	0,6	89,7	72,5	86,8	60,3	0,4
Bac techno.	83,6	74,2	72,9	67,8	1,3	89,4	83,5	81,1	78,1	5,2
Bac pro.	89,9	84,7	83,0	78,4	9,9	85,3	78,5	75,0	70,5	9,9
Bac général	80,1	69,0	71,0	59,0	0,8	86,9	83,1	76,8	78,2	4,4
BTS	86,1	82,3	80,6	77,6	6,1	88,6	82,9	84,5	79,2	13,5
Diplôme niveau II	76,9	68,4	75,8	67,5	2,4	84,2	76,7	81,3	74,9	5,9
<b>Total</b>	<b>78,1</b>	<b>70,5</b>	<b>70,0</b>	<b>63,5</b>	<b>100,0</b>	<b>73,6</b>	<b>68,7</b>	<b>66,6</b>	<b>63,0</b>	<b>100,0</b>

lycéens ne sont que 55 %. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'un BTS ont été les moins touchés par la dégradation de la conjoncture (leur taux d'insertion dans l'emploi n'a chuté que de 5 ou 6 points) et ont, dans plus de 80 % des cas, un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale, ce qui n'est pas le cas des lycéens.

Les apprentis ayant suivi une formation dans le domaine de la production ont vu leur taux d'insertion chuter de près de 8 points, alors que celui des sortants d'une filière orientée vers les services ne chute que de 3,6 points, réduisant les écarts entre filières. L'écart entre taux d'emploi non aidé devient même inférieur à un point. L'écart entre filières devient moins nettement favorable, en particulier, pour les titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

Les filles étant plus nombreuses dans les filières de service, l'égalisation des taux d'emploi contribue pour partie à la réduction des écarts entre sexes dans le taux d'insertion. La chute du taux d'emploi des garçons

est en effet plus rapide (- 7,3 points) que celle observée pour les filles (- 5,1 points). S'ajoute également, comme pour les lycéens, une structure par niveau de formation plus favorable aux filles qui leur permet de mieux résister à la montée du chômage.

### Certaines filières accusent une chute plus marquée des taux d'insertion de leurs sortants

Les taux d'insertion des sortants baissent dans le domaine de la production : groupes « forêts, aménagement paysager » (taux d'insertion dans l'emploi passant de 70 % à 60 %), « mécanique générale, aéronautique et spatiale » (de 80,1 à 72,4 %), « structures métalliques » (de 68,1 à 61 %). Les filières « électricité, électronique », « technologies industrielles et de commande », « agroalimentaire » et « bois, ameublement » résistent un peu mieux que l'ensemble de la filière production. Dans le domaine des ser-

vices, la filière « communication, information », qui représente 15 % de l'ensemble des sortants, voit le taux d'emploi non aidé régresser de 5 points (contre 3,5 points dans l'ensemble du domaine). Au contraire, les sortants de la filière « santé », qui s'inséreraient déjà facilement en 2002 (80 % en emploi non aidé) ont trouvé plus facilement un emploi non aidé que l'an passé.

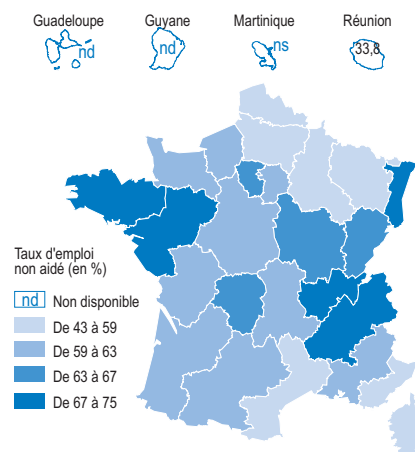
### Forte dégradation de l'emploi dans quelques académies

Les variations des taux d'emploi des sortants de CFA ne semblent pas liées à l'évolution du chômage de l'ensemble de la population, contrairement à l'emploi des sortants de lycée. Les évolutions les plus défavorables des taux d'emploi non aidé concernent les académies de Nancy-Metz (- 19,3 points), de Clermont-Ferrand et de Besançon (- 9 points pour ces dernières), qui étaient au-dessus de la moyenne nationale en 2002 et ne le sont plus en 2003. Elles concernent aussi dans une moindre mesure Orléans-Tours, Caen et Amiens (baisse de 7 à 8 points). Parmi les académies dont le taux d'emploi non aidé varie le moins, on trouve des académies où l'emploi des sortants d'apprentissage était déjà faible en 2002 (Montpellier, Nice, Lille), mais aussi les académies de la région Rhône-Alpes, qui étaient performantes en 2002 pour l'emploi des sortants d'apprentissage. À Grenoble, le taux d'emploi non aidé est même un peu plus favorable en 2003 (cartes 3 et 4).

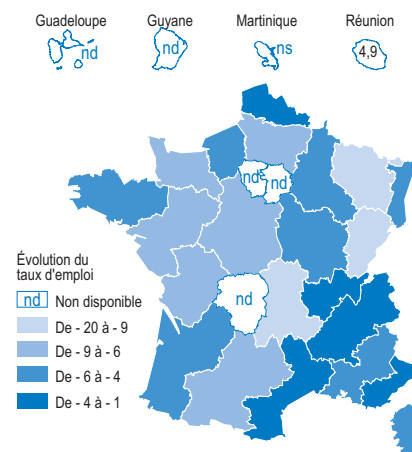
**Tableau 6 – Évolution du taux d'emploi non aidé des sortants d'apprentissage par groupe de spécialités et diplôme**

2003	ND	BEPC- CFG	BEP- CAP	BP	Bac techno.	Bac pro.	Bac général	BTS	Niveau II	Ensemble	Répartition
<b>Forêts, aménagement paysager</b>	<b>37,5</b>	<b>50,5</b>	<b>58,3</b>	<b>66,1</b>	<b>57,0</b>	<b>69,1</b>	<b>52,9</b>	<b>71,8</b>	<b>77,1</b>	<b>60,3</b>	<b>5,2</b>
Productions végétales, animales et cultures	34,8	37,7	52,9	59,7	70,9	74,3	–	76,5	–	55,2	3,9
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	30,9	40,8	71,0	90,7	72,3	87,4	60,1	84,0	59,0	71,5	3,3
<b>Agroalimentaire</b>	<b>35,5</b>	<b>36,2</b>	<b>70,5</b>	<b>86,1</b>	<b>69,6</b>	<b>78,6</b>	<b>73,4</b>	<b>72,9</b>	<b>62,9</b>	<b>60,9</b>	<b>14,1</b>
Mines, carrières, génie civil	–	–	78,0	–	–	60,3	–	85,2	–	74,3	0,8
<b>Bâtiment</b>	<b>36,6</b>	<b>37,0</b>	<b>68,4</b>	<b>85,4</b>	<b>–</b>	<b>80,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>60,3</b>	<b>10,4</b>
Bois, ameublement	41,8	48,2	64,1	86,6	–	88,1	–	80,2	–	64,2	4,2
Matériaux souples	38,8	–	49,3	–	–	–	–	–	–	44,2	0,6
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	62,5	42,7	66,2	–	71,2	79,4	–	74,1	73,1	72,4	3,0
Moteurs, mécanique auto	37,9	40,9	65,2	–	–	82,6	–	93,0	–	62,0	3,4
<b>Structures métalliques</b>	<b>35,9</b>	<b>38,5</b>	<b>66,9</b>	<b>84,4</b>	<b>–</b>	<b>81,4</b>	<b>–</b>	<b>80,3</b>	<b>–</b>	<b>61,0</b>	<b>5,0</b>
<b>Électricité, électronique</b>	<b>44,7</b>	<b>42,7</b>	<b>68,0</b>	<b>86,4</b>	<b>65,6</b>	<b>76,2</b>	<b>–</b>	<b>83,9</b>	<b>67,2</b>	<b>68,7</b>	<b>4,7</b>
Technologies industrielles et de commande	–	–	64,6	–	63,9	73,3	39,3	77,7	64,3	71,8	2,3
<b>PRODUCTION</b>	<b>37,9</b>	<b>39,8</b>	<b>67,2</b>	<b>83,0</b>	<b>67,8</b>	<b>78,4</b>	<b>59,0</b>	<b>77,6</b>	<b>67,5</b>	<b>63,5</b>	<b>60,9</b>
<b>Transport, finances, comptabilité</b>	<b>55,8</b>	<b>53,7</b>	<b>71,0</b>	<b>61,4</b>	<b>74,5</b>	<b>64,9</b>	<b>73,5</b>	<b>85,0</b>	<b>77,0</b>	<b>76,1</b>	<b>4,9</b>
<b>Commerce, vente</b>	<b>29,5</b>	<b>28,0</b>	<b>56,2</b>	<b>73,8</b>	<b>68,8</b>	<b>72,2</b>	<b>68,9</b>	<b>77,8</b>	<b>74,5</b>	<b>57,8</b>	<b>15,2</b>
Communication, information	31,6	26,2	53,3	–	59,1	64,9	67,0	72,3	67,3	61,2	2,6
Travail sanitaire et social, animation	43,9	60,0	57,9	–	51,4	69,4	44,4	–	–	59,5	1,1
Santé	–	–	63,1	93,3	86,0	78,6	88,7	95,8	–	83,0	3,8
Accueil, hôtellerie, tourisme	31,4	34,7	66,3	77,0	71,0	77,8	78,3	71,0	–	57,3	6,4
Coiffure, esthétique	25,9	32,1	47,6	82,3	83,0	–	69,2	–	–	57,0	4,7
Services à la collectivité	–	–	41,0	–	–	67,0	–	66,5	59,4	56,6	0,4
<b>SERVICES</b>	<b>30,7</b>	<b>33,3</b>	<b>58,8</b>	<b>84,2</b>	<b>78,1</b>	<b>70,5</b>	<b>78,2</b>	<b>79,2</b>	<b>74,9</b>	<b>63,0</b>	<b>39,1</b>

**Carte 3 – Taux d'emploi non aidé des sortants d'apprentissage début 2003**



**Carte 4 – Évolution du taux d'emploi non aidé des sortants d'apprentissage entre début 2002 et début 2003 (en nombre de points)**



On a vu que plusieurs facteurs pouvaient jouer sur l'insertion dans l'emploi des jeunes sortants de formation initiale : l'origine scolaire (lycéen ou apprenti), le niveau de diplôme, le sexe, le secteur ou le domaine de formation, le territoire. Ces facteurs pouvant être

corrélés entre eux, il est nécessaire de comparer « toutes choses égales par ailleurs » et sur le même champ de formations. On vérifie ainsi que les apprentis restent favorisés en termes d'insertion par rapport aux lycéens (et ceci quelle que soit l'académie), les filles

défavorisées par rapport aux garçons, et que le facteur le plus lié au taux d'emploi reste le diplôme.

**Christophe Jagers, DEP B4**

**Pour en savoir plus**

DARES, *Premières Informations, Premières Synthèses* n°31.2, « En 2002, un marché du travail gagné par le ralentissement conjoncturel », juillet 2003.

DARES, *Premières Informations, Premières Synthèses* n°07.2, « Formation en alternance : le recul des entrées se poursuit en 2002 », février 2004.

INSEE *Première* n° 909, Enquête sur l'emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2003.

INSEE *Première* n°888, « Seules neufs régions résistent à la hausse du chômage », mars 2003.

DARES, *Emploi des jeunes et conjoncture*, n° 51.1, décembre 1999.

« Comparaison entre l'insertion des apprentis et des lycéens sortis du système éducatif en 2001 », *Note d'Information* 02.49, MEN-Direction de la programmation et du développement, octobre 2002.

## Les enquêtes IVA et IPA

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes dans la vie active sont des dispositifs nationaux pilotés par la Direction de l'évaluation et de la prospective. Elles sont réalisées chaque année dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer. Les jeunes sont interrogés par voie postale, sept mois après leur sortie des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels (enquête IVA) et des CFA (enquête IPA) des secteurs public et privé. Les enquêtes présentées ici ont été conduites en janvier 2003. Elles portent sur les élèves qui ont terminé leur formation initiale en cours ou en fin d'année scolaire 2001-2002 ; les jeunes se déclarant en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas pris en compte.

Cette année, pour l'enquête IVA, seulement une spécialité de formation sur deux a été interrogée (sauf à Strasbourg où tous les sortants ont été interrogés) en raison d'une diminution des crédits alloués, avec quelques ajustements afin d'interroger environ la moitié de l'effectif 2002 dans toutes les académies et tous les niveaux de formation. En filtrant sur le champ 2003, les résultats de l'enquête 2002 sont peu différents des résultats de l'ensemble des interrogés, au niveau national par diplôme, et académique pour les diplômés dont le nombre de titulaires est important (CAP, bac pro, BTS...). En revanche, en raison de ce mode d'interrogation, les taux peuvent être assez différents pour certaines

filières de formation. Une présentation de l'évolution par filière n'a donc pas pu être réalisée. Les comparaisons entre les années 2002 et 2003 ont été réalisées à champ identique. Il en résulte que les données 2003 ne sont pas directement comparables à celles publiées antérieurement.

### Taux de réponses

Enquête	Interrogés	Répondants	Taux national	Taux académique	
				minimum	maximum
IVA	241 659	102 285	42,3 %	Créteil 12,6 %	Strasbourg 76,7 %
IPA	158 991	74 386	46,8 %	Nice 26,0 %	Strasbourg 69,6 %

Pour les deux enquêtes, un système de pondération permet de compenser les non-réponses.

Les **emplois non aidés** regroupent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les fonctionnaires, les intérimaires, les aides familiaux, les personnes installées à leur compte et les engagés dans l'armée.

Les **emplois aidés** regroupent les contrats de qualification, d'adaptation, d'orientation, les contrats emploi-solidarité, et les emplois-jeunes.

## Comparaison des taux d'emploi des sortants de lycée et des sortants d'apprentissage

La comparaison de l'insertion des lycéens et des apprentis doit être faite avec précaution. En effet, plusieurs facteurs (en plus de celui déjà évoqué) jouent de façon différente selon l'origine scolaire sur l'insertion des jeunes dans l'emploi :

– structure par sexe : un peu plus de la moitié des sortants de lycée sont des filles, dont une écrasante majorité (92 %) a suivi une formation tertiaire. En revanche, ces proportions sont respectivement de moins d'un tiers et de 84 % pour les sortants d'apprentissage. Or les filles ont

plus de difficultés à trouver un emploi, toutes choses étant égales par ailleurs ;

– domaines de formation : la majorité (61 %) des sortants d'apprentissage ont reçu une formation orientée vers la production, alors que les sortants de lycée ne sont que 40 %. Or, les domaines de la production offrent un avantage en termes d'insertion ;

– le développement de l'apprentissage est très corrélé à la présence de débouchés.

### Répartition des sortants de l'année scolaire 2001-2002 par niveau, sexe et secteur de formation (en %)

Enquête	Niveau	Production		Services		Ensemble
		Garçons	Filles	Garçons	Filles	
IVA	V bis	3,4	0,3	1,4	3,0	8,0
	V	15,5	1,6	4,7	16,7	38,6
	IV	10,6	1,2	4,1	16,7	32,6
	III	6,7	0,9	2,8	9,8	20,2
	II	0,0	0,0	0,1	0,6	0,7
	<b>Ensemble</b>		<b>36,1</b>	<b>4,1</b>	<b>13,0</b>	<b>46,8</b>
IPA	V bis	5,4	0,6	0,9	2,8	9,6
	V	34,7	2,5	4,7	10,7	52,6
	IV	10,9	0,8	2,2	7,7	21,5
	III	3,4	0,8	2,3	4,1	10,5
	II et I	1,4	0,5	1,9	2,0	5,8
	<b>Ensemble</b>		<b>55,7</b>	<b>5,1</b>	<b>11,8</b>	<b>27,3</b>